



CENTRE DE RESSOURCES ET D'APPUI
POUR LA REDUCTION DU RISQUE REQUIN

ELEMENTS RELATIFS A L'ATTAQUE DE REQUIN DU JEUDI 9 MAI 2019

CONTEXTE

Date : 09 / 05 / 2019

Heure : 16 h 30 min

Lieux : Commune de Saint-Leu

Site : La Gauche

Personne : Kim Mahbouli

Âge : 28 ans

Activité pratiquée : Surf

Usager régulier ? Oui

Si oui, depuis combien de temps ? pratiquant aguerris



Cartographie du site de l'attaque

DESCRIPTION DE L'ATTAQUE

Gravité : Fatale

Temps passé à l'eau avant l'attaque : inconnu

Nombre de personnes à l'eau : 6 personnes dans un premiers temps puis 4 au moment de l'attaque (3 surfeurs et 1 kayakiste)

Nombre d'activités différentes à l'eau : 2 (surf + kayak)

Isolement de la personne lors de l'attaque (10m) : Non, 2 personnes présentes dans un rayon de moins de 10m au moment de l'attaque

Espèce identifiée par la personne/ tiers : requin bouledogue

Taille (m) : indéterminée

Présence de pêcheurs sur zone : Non

Blessures : Mollet, cuisse, et main gauches

Personne porteuse d'un Equipement de Protection Individuelle : Non

Personnes aux alentours porteuses d'un Equipement de Protection Individuelle : Oui pour les deux autres surfeurs, porteurs de bracelets NoShark

Présence de déchets potentiellement attractifs : Non

Remarques :

Dans l'après-midi, jusqu'à 6 personnes ont été présentes sur le spot de la gauche de Saint Leu. Vers 16h30, 4 personnes étaient à l'eau au moment de l'attaque : 3 surfeurs et 1 kayakiste. 2 personnes se trouvaient au bowl, deux autres au peak. Juste avant l'attaque, la victime a été rejoint au peak par un second surfeur qui se trouvait à quelques mètres de distance. Les deux hommes étaient assis sur leurs planches et regardaient vers le large lorsque l'attaque s'est produite, sans signe avant-coureur. La victime a été happée et maintenue au fond par un requin qui, en position verticale, battait de la queue en surface.

Une fois remontée en surface, la victime a été prise en charge par le deuxième surfeur présent qui a nagé vers lui pour tenter de le ramener au bord. Alors qu'ils nageaient en direction de la côte, une vague puissante a déferlé et séparé les deux hommes. La victime ayant perdu connaissance, elle a rapidement dérivé et a été emportée par un courant puissant vers le Nord.

Les tentatives de récupération du corps de la victime par les surfeurs présents sur site ont été vaines.

Les services de secours ont été appelés vers 16h35. Le corps de la victime a pu être récupéré par la cellule nautique des pompiers avec l'appui d'un hélicoptère peu après.

CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

Etat de la mer : Forte (Hs=3.6m)

Substrat : Corail

Température de l'eau (°C) : 24°C

Couverture nuageuse : Faible

Distance du 1^{er} cours d'eau (m) : Grande Ravine

Pluviométrie cumulée 3 jours avant (mm) : Entre 2.8 et 7.4mm (Stations Trois Bassins et Colimaçons)

Qualité de l'écoulement du 1^{er} cours d'eau : RAS

Age de la lune : 4.67 jours

Vent : Force 5 à 6

Salinité (g/l) : à compléter

Turbidité : Moyenne

Pluviométrie du jour (mm) : 0mm (Stations Trois Bassins et Colimaçons)

Ouverture récente du cordon dunaire : RAS

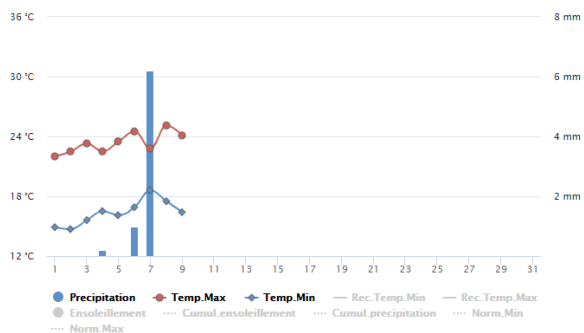
Etat du 1^{er} cours d'eau : Pas d'écoulement

Phase lunaire : Lune croissante

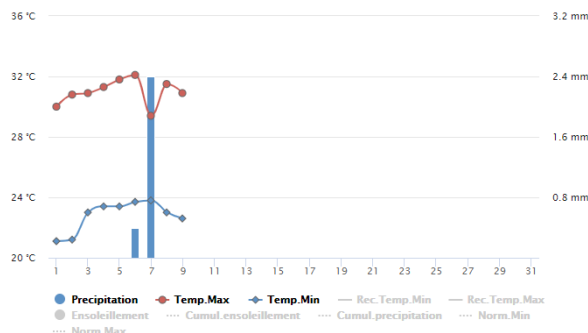
Remarques :

Suite au passage d'un front de houle australe, la houle est croissante depuis 2 à 3 jours sur le site pour atteindre son apex le 9 mai avec une Hs de 3.6m au large, orientée Sud. Le vent est également présent, d'orientation Sud-Est, et s'accélérait sur la côte ouest au niveau de Saint Leu. Le temps est sec et les ravines ne coulent pas.

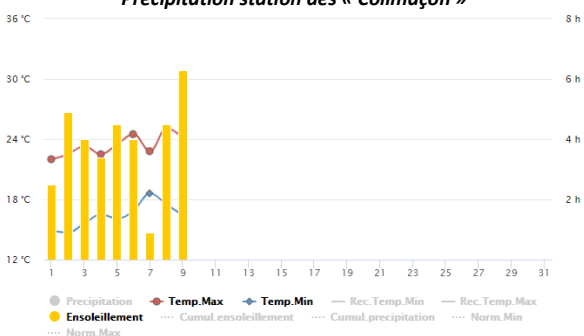
D'après les témoins présents sur site, la visibilité était plutôt bonne au niveau du bowl. Au niveau du peak, lieu de l'attaque, l'eau était plus chargée en particules et la visibilité était plus réduite.



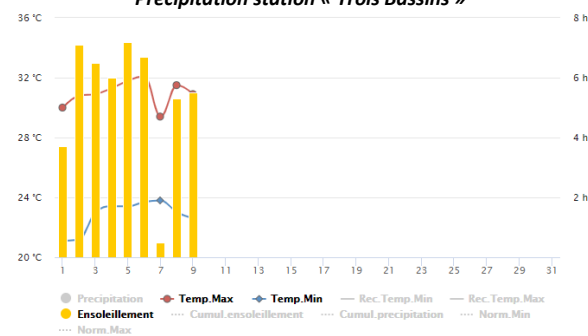
Précipitation station des « Colimaçon »



Précipitation station « Trois Bassins »



Ensoleillement station des « Colimaçon »



Ensoleillement station « Trois Bassins »

ZONAGE REGLEMENTAIRE

Zone couverte par l'arrêté préfectoral réglementant la baignade et certaines activités nautiques : Oui (2019)

Attaque dans une zonex : Non

Zone couverte par un arrêté municipal : Oui

Situation par rapport à une Réserve : Zone de protection renforcée (RNMR)

Remarques :

La victime pratiquait le surf au moment de l'attaque, hors ZONEX.

L'attaque a eu lieu à l'intérieur de la réserve nationale marine de La Réunion

Pêche de prévention :

Le programme de pêche de prévention se déploie toute l'année sur le littoral de la commune de Saint Leu, avec deux techniques complémentaires : des Palangres Verticales à Alerte de Capture (PAVAC) et des Palangres Horizontales de fond (PHF). Les déploiements opérationnels se réalisent du lundi au vendredi à proximité du spot de surf de la gauche, mais également au niveau du spot de la tortue, à la pointe des châteaux et plus au sud en face du cimetière de Saint Leu.

Remarques :

Compte tenu des mauvaises conditions météorologiques présentes sur les côtes ouest de La Réunion (houle et vent fort), le programme de pêche de prévention n'a pas pu se déployer normalement sur le site de Saint Leu lors des deux semaines précédant l'attaque. Depuis le 24 avril, une seule opération de PAVAC a pu être réalisée dans la nuit du 2 au 3 mai sur le site.

Pour rappel, une page web permet aux usagers de s'informer sur les opérations de pêche en temps réel : <http://www.info-requin.re/la-carte-des-operations-de-peche-en-temps-reel-est-a793.html>

Sur cette carte, les usagers de la mer à La Réunion peuvent retrouver les positions et heures de déploiement des engins de pêche (PAVAC et PHF) en temps réel (avec une persistance d'affichage de 3 et 6 heures respectivement après leur relève), ainsi que les captures ciblées (requins tigre et bouledogue) jusqu'à 5 jours après leur capture.

PRISE EN CHARGE DU POST ATTAQUE ET MOYENS ENGAGES

Moyens engagés par les services de secours :

Patrouilles terrestre et nautique des pompiers et moyen aérien par hélicoptère

Moyen d'évacuation envisagé : Hélicoptère et moyens nautiques

Autorités présentes sur place : Gendarmerie, SDIS, Cellule d'Urgence Médico-Psychologique, Sous-Préfecture de Saint-Paul.

Moyens engagés par le CRA :

Opération de pêche post attaque :

- 5 PAVAC ont été déployées sur site pendant 72h entre le vendredi 10 et le lundi 13 mai au matin.
- Une opération de PHF a été déployée sur site le vendredi 10 mai
- Au cours de ces opérations :
 - 1 requin bouledogue femelle de 2.50m et 113kg a été prélevé sur une PAVAC, dans la première nuit de déploiement entre le vendredi 10 et le samedi 11 mai, à 1h du matin, à proximité immédiate du peak du spot de surf de la gauche de Saint Leu.
 - 2 prises accessoires ont été capturées et relâchées vivantes après marquage externe lors de toutes ces opérations : un barracuda (20kg) et une carangue (35kg)

Objectifs : Défini par l'Etat en 2013 et déclenché par le Préfet, le dispositif post-attaque vise à sécuriser la zone, en complément des opérations de sauvetage conduites immédiatement par les pompiers, par prélèvement des deux espèces de requins potentiellement dangereux et principalement responsables des attaques sur l'île.

Remarques :

Le requin pêché le 11 mai 2019 correspond à la description de l'animal potentiellement impliqué dans l'attaque et décrit dans le rapport d'expertise du médecin légiste après analyse du corps de la victime (requin bouledogue d'une taille de 2.50m). Après dissection de l'animal, l'analyse de son contenu stomacal n'a rien révélé.

HISTORIQUE

Nb d'observations recueilli sur site les 30 derniers jours : 0

Nb d'attaques cumulées sur site depuis 2011 : 5

Activités pratiquées par les précédentes victimes sur ce site :

- Chasse sous-marine (1)
- Surf (4)
- Bodyboard (1)

Remarques :

Depuis 1997, l'attaque du 9 mai 2019 correspond à la sixième attaque de requin sur la commune de Saint Leu, avec l'historique suivant :

- Le 3 janvier 1997, un chasseur sous-marin est attaqué à la Pointe au Sel (attaque fatale)
- Le 5 août 2012, un surfeur est attaqué au niveau du peak du spot de la gauche
- Le 22 juillet 2014, un surfeur est attaqué sur le spot de la gauche
- Le 22 juillet 2015, un surfeur est attaqué sur le spot de la gauche
- Le 29 avril 2017, un bodyboarder est attaqué sur le spot de la Pointe au Sel (attaque fatale)

La dernière observation d'un requin à proximité du site remonte au 24 mars 2019, au niveau du spot de la Tortue en face de Kélonia. En tout, 4 observations de requin ont été remontées en 2019 au CRA et/ou au CROSS Réunion, dont une concernant un requin d'une taille d'environ 2m, observé dans le lagon de Saint Leu le 22 mars 2019.

EXAMEN DE LA PERSONNE PAR LES MEDECINS LEGISTES (SQUAL'IDEES)

Espèce responsable de l'attaque : Requin bouledogue
(*Carcharhinus leucas*)

Taille estimée (m) : 2.50m

Remarques :

Les lésions constatées sur le corps sont compatibles avec la prédation par un requin bouledogue (*Carcharhinus leucas*) d'environ 2,5 mètres de longueur totale, conformément aux données morphométriques et bibliographiques.